LA Gazette DE GARANCIÈRES

n°30

Printemps 2023

Cœur d'Yvelines

gaz30-vf2.indd 1 28/04/2023 14:39:39

SOMMAIRE

P4/5/6/7 **MAIRIE**

P8/9/10 **SOLIDARITE**

P11/12/13 **JEUNESSE**

P14/15 **CULTURE**

P16/17/18/19 **VIE LOCALE**

P20 **EN BREF**

Votre Mairie

Tél : 01 34 86 41 33 - fax : 01 34 86 60 16
Site : mairie-garancieres78.fr
Courriel : contact@mairie-garancieres.com
Heures d'ouverture : lundi à vendredi 10h à 12h15
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 16h à 18h
Samedi de 9h30 à 11h30

Panneau Pocket

Panneau Pocket

Une application simple au service de la population.
La Municipalité a mis à votre disposition depuis un an maintenant ce service d'alertes et d'informations. Son usage est gratuit pour tous.
Une fois l'application Panneau Pocket téléchargée sur votre téléphone, choisissez la commune en favori et cochez la notification des alertes pour être informés en temps réel.

Directeur de publication : Christian Lorinquer
Rédacteur en chef : Agnès Treguer
Comité éditorial, la commission Communication : Vincent Dumouchel - Serge Joly - Cécile Le Cozler - Ghislaine Lesade - Céline Lo Crasto - Patrick Oyez - Magali Seyssel
Réalisation : Agnès Treguer
Crédits photos : les élus et associations
Impression : DB Print - Halluin
Ce journal est imprimé sur papier recyclé

EDITO

En cette fin de printemps, nous ne pouvons que nous féliciter de n'avoir pas subi les délestages annoncés pour cet hiver et ceci, bien-sûr grâce à la clémence de la période hivernale mais aussi grâce aux efforts de tout un chacun pour économiser l'énergie.

Aujourd'hui, c'est sur notre consommation d'eau que nous allons devoir faire preuve de sobriété. Dans nos régions, les collectivités en charge de l'adduction d'eau potable avaient pour seuls soucis la qualité sanitaire de l'eau distribuée et la sécurisation des réseaux, à cette fin elles ont investi dans des systèmes de traitement et d'analyse très performants.

Désormais, c'est la quantité et la protection de la ressource qui sont au coeur de nos préoccupations. Au-delà de la sécurité de la ressource, se pose le problème du juste partage de l'eau : utilisation domestique, d'agrément, agricole ou industrielle. Chaque utilisateur est légitime dans sa demande et chacun doit prendre conscience des besoins nécessaires de l'autre. Ce n'est pas la stigmatisation de l'un ou l'autre qui nous conduira à une solution pérenne mais ce n'est pas non plus les fausses bonnes idées qui régleront ce délicat problème. Pour exemple, la réutilisation des eaux usées traitées en station d'épuration ne pourra que se faire de façon partielle pour des raisons sanitaires évidentes mais également parce que ces eaux, ne l'oublions pas, sont reversées dans les rivières qui verraient leur niveau diminuer de façon drastique en période sèche. Face à cette situation tendue, il n'existe pas de solution unique mais un ensemble d'adaptations et de modifications des comportements de chacun.

Outre la diminution de la pluviométrie, la violence des précipitations concentrées sur des temps plus courts nous menace de phénomènes de ruissellement et donc de risques accrus d'inondations. Aussi la communauté de communes de coeur d'Yvelines, compétente en matière de lutte contre les inondations en collaboration avec le SIAMS (Syndicat intercommunal d'aménagement de la Mauldre supérieure) a entrepris une vaste étude sur notre bassin versant dont le but est de déterminer quels sont les aménagements nécessaires pour réduire les nuisances des ruissellements et des débordements de rivière.

Espérons que l'été qui s'annonce ne soit pas aussi sec que les précédents et que les pluies bien que très attendues nous épargnent des moments difficiles, qu'il soit également le temps de belles rencontres et d'échanges conviviaux lors des diverses activités que nous proposent nos associations, activités dont vous trouverez le détail dans cette gazette.

Bel été clément à tous.

Le Maire, Christian Lorinquer

Budget communal 2023

Le budget communal 2023 est présenté à l'équilibre en fonctionnement et en investissement.

En 2022 nous avons pu dégager une marge d'auto-financement de l'ordre de 395K€. C'est la différence entre nos recettes et nos dépenses de fonctionnement qui nous permet d'investir dans nos futurs projets 2023 : modification de notre PLU, nouveau site internet avec portail famille, trottoirs route de Boissard, feux récompenses au Breuil, rénovation de l'éclairage public avec l'aide des Fonds verts, nouvelles classes maternelles, rénovation de l'ancienne poste.

Vu les travaux engagés notamment pour le Centre de Loisirs, les restes à réaliser 2022 en investissement sont importants tant en dépenses qu'en recettes avec d'importantes subventions à percevoir de la Région et du Département.

Budget Fonctionnement 2 889 298,93 €

DÉPENSES

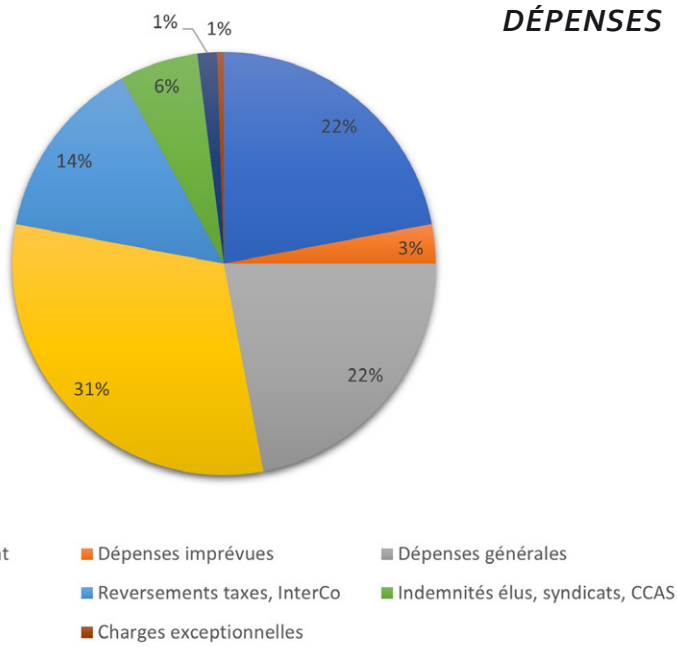

RECETTES

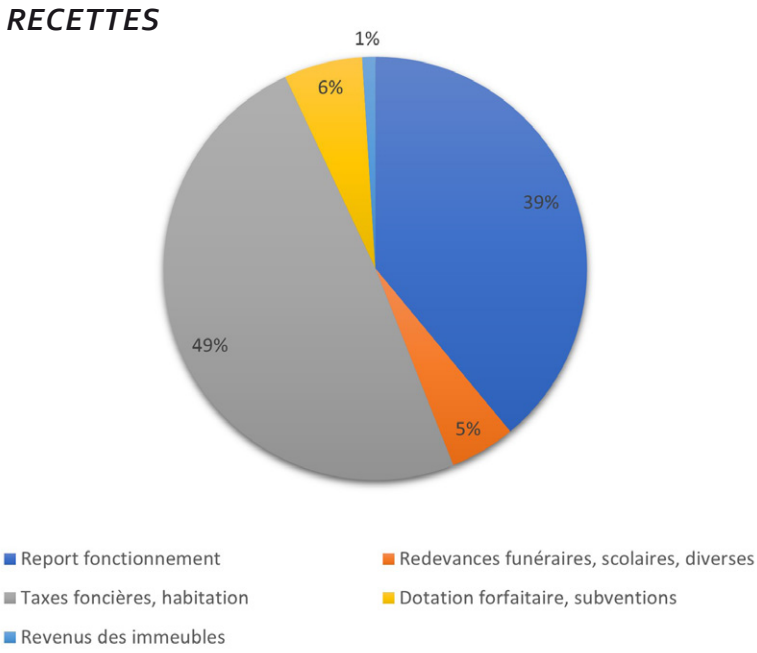

À noter

Cette année, nos dépenses énergétiques augmentant fortement, nous avons décidé de relever les taux de 3%. Ces taux étaient stables depuis 2017.
Par ailleurs, l'État augmente les bases de 7,1% pour suivre l'inflation et supprime la taxe d'habitation pour les résidences principales.

gaz30-vf2.indd 4 28/04/2023 14:39:39

DÉPENSES

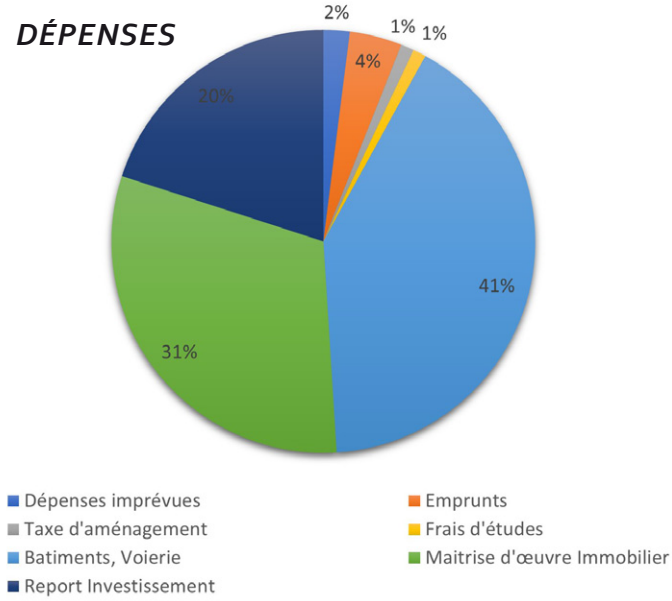

Budget Investissement
3 412 703,43 €

RECETTES

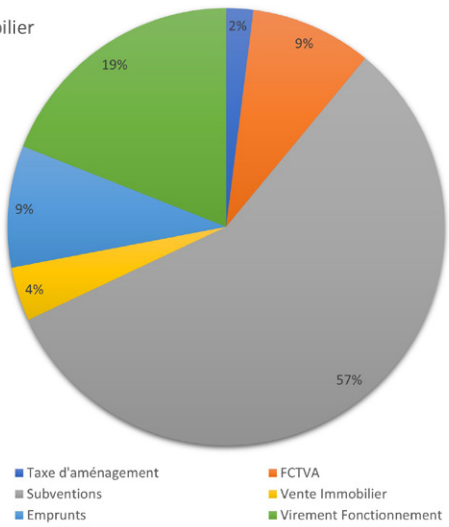

Modification PLU

Une modification de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) est devenue indispensable pour une meilleure maîtrise du développement de notre commune. Il sera réalisé par le cabinet Espace Ville.

Espace Ville, spécialisé en urbanisme, a accompagné une grande diversité de territoires pour la réalisation et l'adaptation de leurs documents d'urbanisme. Espace Ville a forgé son expertise dans la réalisation et l'évolution de PLU qui constituent 90% de ses missions, en grande partie dans les Yvelines.

Cette modification prendra entre 9 et 12 mois et se fera selon les étapes suivantes :

⇨ Phase 1 - Elaboration du dossier

- Lecture critique du règlement existant,
- Analyse cartographique du tissu urbain existant (emprise au sol, hauteur, etc)
- Propositions d' évolutions du PLU pour répondre aux objectifs suivants : contrôle de la densification, limitation de l'artificialisation des sols, garantir une cohérence avec l'existant en améliorant les règles actuelles, prise en compte des risques d'inondations, durcir les règles d'occupation en zone UH.

⇨ Phase 2 : Finalisation du dossier jusqu'à son approbation

- Préparation et suivi juridique d'une enquête publique,
- Finalisation du dossier en intégrant les retours de l'enquête publique,
- Accompagnement à la rédaction des actes (arrêtés, avis, publications, etc.).

gaz30-vf2.indd 5 28/04/2023 14:39:40

Coupure nocturne

Comme M le Maire l'avait annoncé lors des vœux de cette année, notre commune a fait le choix d'un nouveau pas en faveur d'un objectif d'économies énergétiques et budgétaires en votant lors du conseil municipal du mardi 11 avril 2023 pour une mise en œuvre sur la totalité de la commune d'une coupure nocturne de l'éclairage public de 01h00 à 05h00. La mise en oeuvre se fera au mois de mai.

En 2022, le coût de l'éclairage public est de 40 k€. **L'extinction de l'éclairage public va permettre à la commune d'économiser environ 30% de sa consommation énergétique d'éclairage public.**

Le passage en LED continue

Depuis 3 ans, la commune s'est engagée dans un programme de refonte du réseau d'éclairage public avec un objectif de passer à 100% des installations en Leds durant le mandat.

Actuellement 37% des luminaires de la commune sont en Leds (travaux 2021 et 2022).

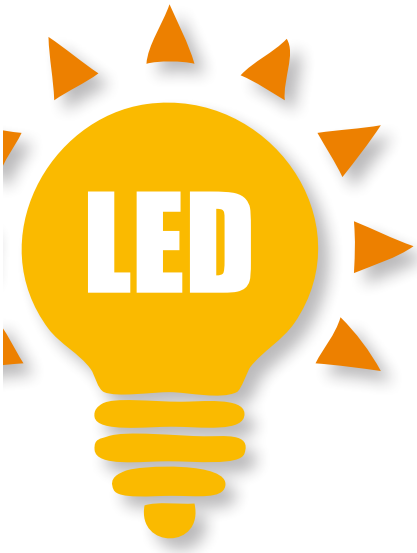

Pour la fin de ce programme, nous devons tenir compte d'éléments nouveaux :

✓ Augmentation du coût de l'électricité : le prix du KWH est multiplié par 2,5 pour 2023.

✓ Pour la réalisation du programme, nous avons besoin de subventions. Pour les obtenir, il faut adapter celui-ci aux normes Françaises et Européennes récentes.

Pour les demandes de subventions, nous prenons en compte les préconisations suivantes :

· *Obligation d'économies d'énergie* (maitrise des allumages, calage des flux lumineux en fonction des utilisations des zones publiques par des variations de ces flux).
· *Réduction des pollutions lumineuses* (éclairage des voies et des trottoirs et réduction des flux parasites sur les façades, le ciel, les jardins et les zones végétales).
· *Prise en compte de la mise en place de luminaires avec des couleurs chaudes de l'ordre 3000 à 2700 k* (utilisant moins de lumière froide (« Bleue ») pour protéger la santé de tous).

A la fin de la réalisation du programme, les gains sur les consommations d'électricité de l'éclairage public seront de l'ordre de 75%.

gaz30-vf2.indd 6 28/04/2023 14:39:40

Législation en vigueur

L'arrêté du 27 décembre 2018 relatif aux nuisances lumineuses définit des catégories d'installation, des plages d'extinction et des prescriptions techniques.
L'éclairage extérieur de la voirie est soumis à des prescriptions techniques, destinées à limiter les nuisances lumineuses ; il s'agit de **4 indicateurs** qui définissent la direction du flux lumineux, la densité lumineuse (exprimée en lumen) et la température de couleur (les blancs froids composés de bleu sont interdits) :

- depuis le 1er janvier 2020, toute nouvelle installation doit être conforme à ces prescriptions techniques,
- les installations existantes doivent être mises en conformité au fur et à mesure de leur rénovation ou remplacement,
- le 1er juin 2023 obligation d'extinction pour les publicités lumineuses supportées par le mobilier urbain et les enseignes entre 1h et 6h du matin (décret du 5 oct. 2022),
- le 1er janvier 2025 les installations d'éclairage des voiries et des parcs de stationnement doivent être mises en conformité.
- Décrets dispositions du code de l'environnement : https://www.legifrance.gouv.fr

Illuminations de Noël

Enfin, comme vous avez pu le constater la durée des illuminations de Noël 2022 a été réduite à 3 semaines afin de maintenir l'esprit de fête dans la commune tout en maîtrisant le coût énergétique.

Banissons les idées reçues sur la sécurité !

Des études ont démontré que les conducteurs adaptent leur vitesse de conduite en fonction de la luminosité : dans une rue non éclairée, les véhicules roulent moins vite. 80 % des cambriolages ont lieu le jour. 55 % entre 14h et 17h. 99 % des délits nocturnes ont lieu dans des rues éclairées. *(source Gendarmerie / compagnies d'assurance*).

Allocation Energie : Campagne 2023

Une allocation Energie est allouée aux bénéficiaires des catégories suivantes, non imposables sur les revenus 2022 :

✓ personnes âgées d'au moins 65 ans

✓ personnes retraitées entre 60 et 65 ans n'ayant plus d'activité rémunérée et non imposable sur le revenu 2021.

Procédure :
Si vous faites partie de l'une des catégories mentionnées ci-dessus, vous devez apporter en mairie avant le 30 juin 2023, délai de rigueur, les pièces suivantes :
- avis de non-imposition sur le revenu 2021
- relevé d'identité bancaire ou postale

Permanence sociale

Madame Delphine Baron assure une permanence à la maison sociale, le mercredi de 9h à 12h sur rendez-vous pris au numéro de la plateforme :

« Allo solidarités » : 01 30 83 68 36.

Livraison repas à domicile

Saveurs et vie : accueil et conseils
01 41 733 733 et www.saveursetvie.fr

Diététicienne :
Pauline Bonhoure
06 17 85 55 27

Les commandes sont possibles à partir d'un minimum de 4 repas par semaine (livraison lundi et jeudi).

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Rappel : qu'est-ce que le CCAS ?

Le centre communal d'action sociale est un é**tablissement autonome qui joue un rôle essentiel dans le domaine social**.

Il est administré par **un conseil composé de** :
Un Président : le Maire Christian Lorinquer
Un Vice-Président : Daniel Gorin
Quatre élus : Ghislaine Lesade – Magali Seyssel – Céline Lo Crasto – Gérard Bouet
Les représentants d'associations sociales ou caritatives :
Mme Monique Le Tirant – Mme Chantal Prompt
– Mme Yannick Semichon – M Bernard Waeytens
– M Edouard Kramer

Le CCAS mène diverses actions tout au long de l'année :

Attribution d'aides exceptionnelles

Offre un colis en fin d'année aux plus de 75 ans remis aux intéressés en décembre 2022, 148 colis ont été distribués

Organise le repas des aînés qui a eu lieu le 20 novembre 2022, 127 participants, heureux de se retrouver depuis 2019 car en 2020 et 2021 les repas ont été annulés pour cause COVID. Le déjeuner était servi par le traiteur « Bournisien » et son équipe appréciée de tous. L'animation a été assurée par Philippe Regnac qui a fait danser les convives.

Le budget primitif 2022 du CCAS était de 21 620 €. Le montant des dépenses s'est élevé à 15 741 €, dont voici les grandes lignes :
- Divers achats pour fêtes et cérémonies : 1401 €
- Colis des anciens 6 644 €
- Allocations chauffage 1 500,00 €
- Aides 101 €
- Mission locale 2 379€
- Subventions aux associations 1 600,00 € (Association familiale du canton 100 € - Bouée d'espoir 100 € - Association Pierre Chaumet 200 € - Age et Partage 200 € - Secours catholique 500 € - Restos du Cœur 500 €).
- Subvention collège Maurice Ravel pour voyage classe de 6ème 850€
- Journée Prévention 950€

Divers 316 euros

Bilan colis de noël

Bilan de la distribution des colis de noël aux anciens de plus de 75 ans, en décembre 2022 :
37 colis hommes - 56 colis femmes - 41 colis couples et 14 colis aux personnes en maison de retraite.

gaz30-vf2.indd 8 28/04/2023 14:39:41

Le bus job insertion :

Destination : votre prochain emploi

Vous êtes sans emploi ou en reconversion professionnelle ? ou vous cherchez à recruter ?
1 jour par mois retrouvez le Bus JOB Insertion mis en place par le Département des Yvelines (de 9h30 à 16h30) dans l'une des 18 villes du département.

Au plus proche de Garancières :

- **La-Queue-lez-Yvelines,** Place Paul Paillole, route départementale : 02/06/2023, 30/06/2023
- **Thoiry,** Parking de l'église/ chemin de la plaine : 26/05/2023, 23/06/2023, 21/07/2023

+ d'infos : 01 30 836 836 et sur yvelines.fr/bus-insertion/

À NOTER

Opération « mention Très bien »

Le CCAS de Garancières (Centre Communal d'Action Sociale) souhaite offrir une prime de 100€ aux jeunes Garancièrois qui auront obtenu une mention très bien au baccalauréat 2023, toutes filières confondues.

Par le biais de cette prime, nous souhaitons valoriser l'excellence de nos jeunes et les encourager à poursuivre avec la même réussite leur scolarité.

Une réception aura lieu courant de l'automne à la mairie pour rencontrer et féliciter ces jeunes bacheliers méritants. Les étudiants ne pouvant assister à cette réception personnellement pourront se faire représenter par leurs parents.

Liste des pièces à fournir en mairie :

- Copie du relevé de notes mentionnant l'établissement d'origine
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Copie d'un RIB à votre nom ou au nom de vos parents
- Copie d'un justificatif de domicile à Garancières

Clôture des inscriptions le 20 octobre 2023

gaz30-vf2.indd 9 28/04/2023 14:39:42

Maison médicale de garde

15, place Robert Brault – Montfort L'Amaury

Du lundi au samedi de 20h à minuit et le dimanche de 16h à minuit.

Pour accéder : composer le 15 (SAMU) qui vous communique un code vous permettant l'accès à la maison médicale de garde.

Campagne Impôt

Dans le cadre de la campagne d'impôt sur le revenu 2023 qui s'achevera le 07 juin 2023, un agent de la Direction Générale des Finances Publiques **assure des permanences sur rendez-vous au sein de France Services Thoiry, du mardi 18 avril au mardi 6 juin 2023.**

Dates permanences :
mardi 9 mai - vendredi 12 mai - mardi 16 mai - mardi 23 mai - vendredi 26 mai - mardi 30 mai vendredi 2 juin - mardi 6 juin

Prenez rendez-vous au 01-30-84-06-25

3 place de la Fontaine
78770 Thoiry

Du Lundi au Mardi : de 10h00 à 12h00 de 14h00 à 18h00
Le Jeudi : de 10h00 à 12h00 de 14h00 à 18h00
Le Vendredi : de 10h00 à 12h00 de 14h00 à 19h00
Le Samedi : de 09h30 à 12h00
Fermé le mercredi

France services

Maison France Services

Deux maisons France Services à votre disposition sur notre secteur, l'une à Thoiry et l'autre à Montfort L'Amaury.

Les ambitions :
- ✓ Le retour du service public au cœur des territoires,
- ✓ Un service public adapté à la dématérialisation des démarches administratives,
- ✓ Un niveau de qualité garanti,
- ✓ Un lieu de vie à guichet unique.

Les missions
- Une information de premier niveau,
- Une aide aux démarches en ligne,
- Un accompagnement vers l'autonomie numérique,
- Une mise en relation avec les partenaires pour la résolution des cas complexes.

Comment prendre contact ?

Prise de rendez-vous :
- Sur place : 17 Place Robert Brault – 78490 MONTFORT L'AMAURY
- Par téléphone au 01.34.86.23.46
- Par mail : franceservices@montfortlamaury.fr
- En ligne via : le site de la Mairie de MONTFORT L'AMAURY

gaz30-vf2.indd 10 28/04/2023 14:39:42

Bal de printemps

Le dimanche 2 avril, l' ARPE, association des parents des élèves de Garancières a organisé le premier bal de printemps.

A cette occasion, près de 300 enfants et parents sont venus déguisés profiter de la musique, des gâteaux et rafraîchissements proposés. Ils ont pu participer aux ateliers créatifs mis à leur disposition : origami, mandalas mexicains, photobooth, maquillage.

Ce bel événement s'est tenu grâce à la mobilisation des parents bénévoles et du soutien de partenaires : la Mairie de Garancières, la Boulangerie de Garancières, l'IFAC et Jean pour la musique.

IFAC

Un nouveau directeur de l'IFAC, Frédéric VELAYE, est arrivé, après plus de 20 ans à travailler dans différents centres de loisirs et colonies de vacances en France et à l'étranger.

L'équipe d'animation des Lutins a pour ambition de développer de nouvelles activités pour les enfants en mettant l'accent sur la nature, l'histoire de la commune et l'environnement.

Les animateurs se concentreront sur la création de programmes éducatifs innovants qui aideront les enfants à s'épanouir tout en apprenant, à travers des jeux et des activités ludiques.

Pour rappel l'accueil de loisirs de Garancières sera ouvert cet été du 10 au 28/07 et du 28 au 31/08.

Dates d'inscriptions Juillet 2023 : du 06/06/23 au 29/06/23

Dates d'inscriptions Août 2023 : du 06/06/23 au 26/07/23

Contacts ARPE

Les représentants des parents des élèves de Garancières, réunis au sein de l'association ARPE, sont joignables toute l'année à l'adresse : *arpe.desecolesdegarancieres@gmail.com*

N'hésitez pas à les contacter pour :
- échanger sur la vie des écoles
- partager vos idées d'actions
- rejoindre les bénévoles en fonction de vos possibilités

Leur mot d'ordre : bienveillance et engagement pour nos enfants.

gaz30-vf2.indd 11 28/04/2023 14:39:44

Ecole élémentaire Alizarine

Sortie boulangerie

Le vendredi 10 février 2023, les élèves de la classe de CP de Mme Blin sont allés visiter la boulangerie du village.
Cette visite a fait suite à une leçon en classe qui a permis d'apprendre la chaîne de transformation du blé en farine.

Nous avons été chaleureusement accueillis et la visite a commencé dans le fournil. Les enfants ont appris le nom et le fonctionnement de plusieurs machines et outils : le pétrin, la diviseuse, la façonneuse, le four…

Les « apprentis boulangers » ont observé, touché la pâte, senti la levure, … Ils ont écouté les explications et posé beaucoup de questions. Ils sont repartis, chacun, avec une délicieuse brioche encore chaude !

Les élèves ont également adoré voir l'envers de la boutique !! Un grand merci à nos boulangers pour cette visite si enrichissante pour les élèves.

En route pour l'aventure !

Plusieurs classes de l'école élémentaire Alizarine ont bénéficié d'un séjour en classe transplantée.

Trois classes se sont rendues en Auvergne du 6 au 10 mars, à la Bourboule plus précisément.
Au programme de cette semaine : découverte du volcanisme avec visite de Vulcania et randonnée sur les volcans, marche en raquette, découverte de la géographie et du climat montagnard…Le séjour s'est très bien déroulé. Enfants et enseignants sont revenus ravis et enchantés de toutes ces découvertes.

Trois classes se sont rendues à Cancale au château de Barbe brulée (Ecole Herriot de Cancale) pour une classe de mer du 20 au 24 mars.
Au programme, découverte du monde marin, sensibilisation à la protection du milieu marin, pêche à pied, balade en bateau pour découvrir la géographie côtière… Même retour enchanté des enfants et de leurs enseignants qui ont passé une excellente semaine dans un cadre majestueux.

L'équipe enseignante remercie la Municipalité pour son soutien dans la réalisation de ce projet ainsi que les représentants de parents d'élèves qui ont mené plusieurs actions en faveur du financement de ces voyages. **Un projet réussi aussi grâce à vous tous !**

A très bientôt pour de nouvelles aventures !
L'équipe enseignante

gaz30-vf2.indd 12 28/04/2023 14:39:44

Ecole maternelle

En ce début d'année 2023, *nous nous sommes regroupés autour d'événements festifs* comme la Galette et le Carnaval où chaque enfant a pu venir déguisé toute une journée à l'école. Après un petit défilé dans l'école afin d'admirer chaque costume, nous avons pu partager un goûter autour de crêpes et de douceurs sucrées.

D'autre part, nous avons entamé *un nouveau projet avec notre partenaire «Alexa et ses fraises» autour du compost*. Une partie des élèves de l'école a d'ores et déjà pu participer à un atelier autour du compost, de sa création, de ses enjeux. Chaque jour, quelques élèves apportent désormais des matières sèches et/ou organiques afin d'agrémenter notre composteur.
Nous espérons pouvoir par la suite utiliser ce compost dans notre jardin potager.

Ainsi, nous continuons notre sensibilisation au développement durable.

D'autres événements sont à venir d'ici à la fin de l'année scolaire !»

Charlotte Détrez

ZOOM SUR

Kermesse des écoles

Vendredi 9 juin à partir de 16h30,
Suite au succès de la soirée des écoles organisée en 2022, il a été décidé de reconduire et d'enrichir l'édition 2023.

Cette année, l'association des représentants des parents des élèves et ses partenaires vous convient à ce moment festif, entre 16h30 et 22h00, sur la place des écoles.

Venez profiter des nombreuses animations, des très beaux lots de la tombola, des pâtisseries et boissons proposées par les parents et de la musique.

Prolongez votre soirée à nos côtés en réservant votre table à la guinguette des écoles. Deux foodtrucks auront le plaisir de vous servir un délicieux dîner en famille et entre amis.

gaz30-vf2.indd 13 28/04/2023 14:39:46

Pour rappel

L'accès à la bibliothèque pour la consultation de documents est gratuit pour tous les publics.

L'emprunt de document nécessite une cotisation pour une somme modique qui est une participation à l'équipement des ouvrages proposés.

Les tarifs sont les suivants :

Gratuité jusqu'à 12 ans

Garancièrois :
- à partir de 12 ans : 3,50 €
- Tarif famille : 8,00 €.

Extérieur à la commune :
7,00 € / personne

Bibliothèque municipale

Prochain Rendez-vous Contes,
samedi 13 mai à 14h30 à la salle des fêtes.

A l'affiche « Dans ma maison ».

Dans ma maison, un conte musical français et arabe pour petits et grands.

Deux voyageurs posent leurs valises, comparent leurs maisons et leurs différences.
Nezha Chévé et Florent Gateau vous feront voyager à travers la musique et les mimes.

Pour des raisons d'organisation, inscription préalable à la Bibliothèque (sur place, mail ou téléphone).

Connectez-vous sur www.bibliotheque-garancieres78.fr

Le catalogue de la bibliothèque est accessible en ligne aux lecteurs inscrits pour réservation depuis chez vous.

Un nouveau site internet

✓ Une arborescence claire permettant d'accéder à toutes les informations en moins de 3 clics.

✓ Un design coloré rendant sa lecture simple et agréable.

✓ Une adaptation automatique (site responsive) à la taille de l'écran utilisé (Ordinateur, Tablette, Smartphone).

✓ Une amélioration de l'accès aux services administratifs.

Voila quelques unes des caractéristiques du site internet, qui sera disponible au plus tard fin Mai. Le passage du blog vers le site internet sera transparent aux utilisateurs et sans manipulation, car nous avons gardé la même adresse.

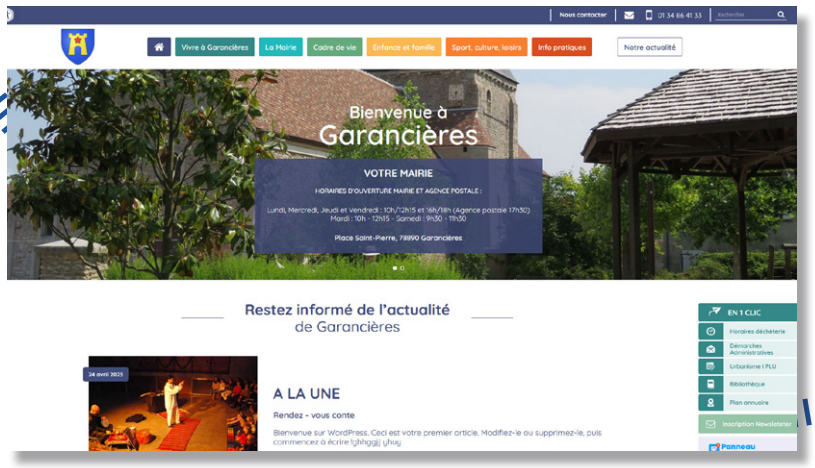

gaz30-vf2.indd 14 28/04/2023 14:39:46

RETOUR SUR EVENEMENTS

Se retrouver, partager, découvrir … comme un besoin impérieux !

Samedi 22 octobre, ***La soirée choucroute,***
un traditionnel rendez-vous du Comité des fêtes en musique.

Samedi 26 novembre, ***« Arrête (pas) ton cirque ! »,***
Grand succès pour le dernier Rendez-vous Contes de l'année de la bibliothèque avec 120 spectateurs.

Décembre, une fin d'année riche en événements,

Du 2 au 4, Garancières s'est mobilisé pour le ***Téléthon 2022*** avec les défis des élèves élémentaires, la marche solidaire et le soutien des partenaires commerçants locaux.

Le 4 décembre, le retour du ***marché de Noël*** a connu une belle affluence.

Le 10 décembre, nouvelle édition de ***la fête de la Lumière***, organisée par l'association paroissiale avec un concert en l'église St Pierre.

Enfin, le 11 décembre, le Grand loto méridional a retrouvé son affluence.

Vendredi 17 janvier, ***Le concert des rois,***
GALA a présenté son habituel concert des rois avec les ensembles et ateliers de l'école de musique.

Jeudi 2 février, ***« Ma place à table »***
sur proposition de La Barbacane, les classes du CE2 auCM2 ont assisté à cette rencontre théâtrale.

Samedi 4 février, ***« Les géantes »,***
spectacle de chansons a capella nous a mené en voyage à la rencontre de personnages merveilleux.

Samedi 18 mars, ***Concert de la St-Patrick,***
l'association GALA a donné rendez-vous pour un concert de musique folk et irlandaise à l'occasion de la St-Patrick.

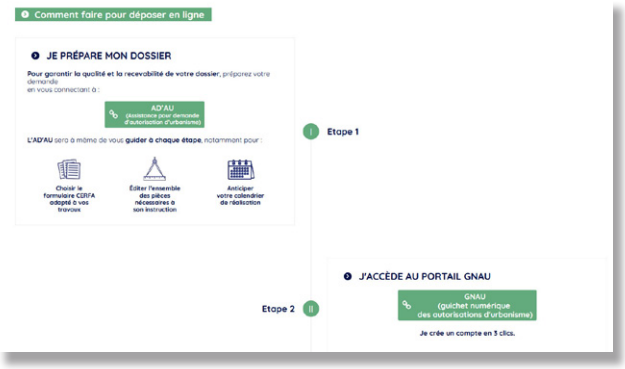

gaz30-vf2.indd 15 28/04/2023 14:39:47

Décorations de noël

Au mois de novembre 2022, une équipe de volontaires à réalisé des motifs bois qui étaient installés du 15 décembre au 10 janvier 2023, dans différents endroits de la commune (au Breuil, la Boissière, au carrefour rue Béranger/rue de Millemont, rue du Moulinet, rond-point face au casino, monument aux morts). Vifs remerciements à Babeth, Bernard, Jean-Paul, Daniel et Colette ainsi qu' au Centre de Loisirs pour sa participation.

La traditionnelle vitrine de la salle des fêtes et les décorations sur vitrine réalisées par Peinture Ephémère ont pu faire rêver petits et grands.

Cette année, la municipalité a souhaité que les rues de la commune retrouvent leurs lumières tout en respectant une démarche d'économie d'énergie.

Bilan téléthon 2022

En participant à l'organisation d'une animation dans le cadre du Téléthon 2022, vous avez fait partie des dizaines de milliers de Bénévoles qui se mobilisent aux côtés de l'AFM-Téléthon pour combattre les maladies neuromusculaires et les maladies rares.

Dimanche 4 décembre, nous avons récolté 667€ (de dons et recettes) pour l'AFM-Téléthon, avec les deux marches solidaires et le stand Téléthon tenu au Marché de Noël :

Un Grand MERCI :

- à nos Partenaires Lucie MAGRINO et la Boulangerie Pinchon,
- à nos Contributeurs Casino de Garancières et Auchan de La Queue Lez Yvelines,
- aux enfants et aux animateurs du Centre de Loisirs IFAC qui ont réalisé les magnifiques banderoles de Départ et d'Arrivée des deux marches solidaires,
- à nos Bénévoles Sébastien, Lucie, Serge, Daniel, Agnès, Christine, Morgane, Thierry, Christian, Cécile qui ont participé à l'organisation de cet évènement,
- à tous les participants et donateurs.

Sans oublier que Vendredi 2 décembre, les enfants de l'école élémentaire, ont récolté 1821€ de promesses de dons, pour leur « Course Du Muscle », au bénéfice de l'AFM-Téléthon.

Un grand MERCI et grand BRAVO pour leurs performances : aux enfants qui ont participé à la course « Du Muscle au Service du Muscle » et trouvé des sponsors, aux Parrains qui ont soutenu leur(s) filleul(s) en faisant un don et aux enseignants de l'école élémentaire Alizarine pour l'organisation de cette course.

Rendez-vous l'an prochain, pour continuer à changer la vie des malades.

gaz30-vf2.indd 16 28/04/2023 14:39:50

Le carnet

Seules sont diffusées les informations avec accord des familles.

Naissance

Nos vœux de bienvenue à :

- Julia AVRIL FLECHE, le 29 septembre
- Léa et Juliette SALIGNON, le 7 février
- Jorgia BORGES, le 12 octobre
- Kaycee DEDINGER, le 22 octobre
- Mia et Tessa BECKER, le 22 novembre
- Marius CHAPPE, le 20 décembre
- Alice DE SOUSA DA SILVA, le 21 février
- Léo EUSTACHE, le 12 mars
- Jenaelle GERMAIN, le 15 mars
- Clémence LEE DRUSCH, le 24 mars
- Sofia LE COMPAGNON, le 30 mars

Décès

Nos témoignages de sympathie aux familles :

- René LE COZLER, le 11 septembre (80 ans)
- Nicole ALENOU, le 10 octobre (77 ans)
- Thierry KOSMALA, le 13 octobre (61 ans)
- Marcel JOLIVET, le 18 octobre (91 ans)
- Monique GILLES, née REGNARD, le 2 novembre (82 ans)
- Lucien JOLIVET, le 11 novembre (93 ans)
- Denise CAILLE, le 13 novembre (100 ans)
- Raymond GRAVIER, le 21 novembre (89ans)
- Alain BERTHOU, le 24 novembre (62ans)
- Alice ANTOINE, née PERICAT, le 6 décembre (73ans)
- Gisèle LEGUAY, le 20 décembre (99ans)
- Bernard LE ROUX, le 20 décembre (81ans)
- Anne-Marie POTIER, le 21 décembre (85 ans)
- Jean-Pierre QUINCHON, le 27 décembre (73ans)
- Roger MARQUET, le 28 décembre (89ans)
- Jeannine LORIOT, le 5 janvier (83ans)
- Madeleine BARON, le 30 janvier (99ans)
- Françoise BOIG, née GRZESKIEWIEZ, le 02 février (89ans)
- Colette FETU, le 11 février (96ans)
- Sadia BOUAZIZ, née DOUDOU, le 12 février (73ans)
- Marguerite LAPORTE, née HEBERT, le 14 mars (89ans)

Mariage

Tous nos voeux de bonheur :

- Sandra DE VRIENDT et Pierre ROUILLARD, le 17 septembre
- Ndeye SY et Kevin HAMAYET, le 4 février

Travaux cimetière

Remerciement aux services techniques Michel, Pascal, Robert et Julien d'avoir terminé les travaux au nouveau cimetière pour la Toussaint 2022.

Démarche Reconnaissance naissance

Vous n'êtes pas mariés et vous voulez reconnaître votre enfant ? Attention sa filiation n'est pas automatique.

Pour cela, il est nécessaire de :

- Prendre rendez-vous en mairie à partir du 5ème mois de grossesse.
- Fournir les documents suivants : carte nationale d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.

Commémoration 11 novembre

Journée d'hommage à tous les militaires morts pour la France, **le 11 novembre est une date importante de l'histoire de notre nation et de la volonté de son peuple de défendre son indépendance et de préserver son identité.**
Le 11 novembre 1918 à 5h est signé à Rethondes en forêt de Compiègne, l'armistice mettant fin à une guerre qui a fait pour l'ensemble des belligérants 18,6 millions de morts d'invalides et de mutilés dont 8 millions de civils.
Il importe que le courage et le sacrifice des soldats restent dans chaque mémoire.
Au-delà du souvenir, cette journée est l'occasion d'une rencontre entre la France et ses armées pour nourrir le sentiment commun d'appartenance à la nation, et rappeler l'engagement des armées pour la défense et la protection des Français.

Congrès FNACA

Le samedi 29 et dimanche 30 octobre 2022 avait lieu à la salle des fêtes de Garancières, **le 41 ème Congrès de la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie du Maroc et Tunisie).**
Ce congrès est renouvelé tous les 2 ans, sous la présidence de Mr Léopold Mesnil vice-président national et président départemental, Daniel Gorin maire-adjoint et représentant la commune, Monsieur le Directeur de l'ONAC ainsi que toutes les sections du département dont Monsieur Bernard Brenet, porte-drapeaux et Monsieur Pierre Gonnissen, porte-drapeaux (et représentant Garancières).
Ces deux journées se sont terminées par une cérémonie devant le monument aux morts avec plus de 35 porte-drapeaux et pour clôturer un buffet à la salle des fêtes.
Le trophée (mascotte) un bateau a été remis pour être exposé en mairie jusqu'en 2024 l'année du prochain Congrès.

Commémoration 19 mars

Le 19 mars 2023 au monument aux morts avait lieu **la cérémonie du 61ème anniversaire du cessez le feu de la guerre d'Algérie** ; en présence des adjoints, conseillers, gendarmerie, président de la fraternelle et des porte-drapeaux.

Pour les prochaines cérémonies, nous avons recruté avec Bernard Brenet (porte-drapeau) deux jeunes qui viendront étoffer l'effectif des porte-drapeaux.

Bienvenue à :
- Yann Person de Garancières
- Kevin Lenglet d'Orvilliers

Population

Les populations légales millésimées 2020 sont entrées en vigueur le 1er janvier 2023. Elles sont authentifiées par le décret n° 2022-1702 du 29 décembre 2022. Elles sont calculées conformément aux concepts définis dans le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population, modifié par le décret n° 2019-1302 du 5 décembre 2019.

Nous sommes désormais 2 492 habitants de Garancières.

Sources : Insee, RP2020 (géographie au 01/01/2022), RP2014 (géographie au 01/01/2016) et RP2009 (géographie au 01/01/2011).

gaz30-vf2.indd 18 28/04/2023 14:39:52

Atelier de Pâques

Pour le deuxième atelier bricolage gratuit proposé par l'Association Paroissiale de Garancières/Boissy-sans-Avoir, plus de 25 enfants de 7 à 12 ans ont crée, dessiné, personnalisé des réalisations de Pâques, sous l'oeil attentif des animateurs et quelques parents.

Un beau moment de partage qui sera reconduit le 2 décembre 2023, pour de nouvelles réalisations de saison.

SORTIR

Découvrir, partager, se souvenir, fêter,

Samedi 13 mai à 14h30 - salle des fêtes :
Rendez-vous Contes de la Bibliothèque pour le spectacle «Dans ma maison». Réservation auprès de la bibliothèque.

Dimanche 14 mai à 14h - salle des fêtes :
Loto de printemps organisé par le Comité des fêtes. Vente des cartons à partir de 13h15.

Samedi 3 juin à 20h30 - salle des fêtes :
Concert quatuor CEÏBO musiques d'Argentine. Entrée libre et corbeille en sortie.

Vendredi 9 juin à 16h30 - Place devant les écoles :
Kermesse des écoles.

Samedi 10 juin à 18h - salle des fêtes :
Gala de GALA.

Samedi 17 juin à 18h - salle des fêtes :
Gala de Chore'Art.

23,24 et 25 juin :
Fête de la St Pierre. Fête foraine, repas moules-frites, feu d'artifice et vide greniers.

Samedi 1er juillet - Bibliothèque :
Fête de la Bibliothèque en musique.

Samedi 9 septembre de 10h à 16h - salle des fêtes :
journée d'inscriptions des associations GALA école de musique et Choré-Art, danse.

Dimanche 10 Septembre - la Remise :
P.I.E.D, spectacle proposé par La Barbacane dans le cadre de l'été culturel

Samedi 16 septembre à 20h30 - salle des fêtes :
Fin de l'été en fête.

gaz30-vf2.indd 19 28/04/2023 14:39:53

Nouvelles activités

Trompe Lemonnier :

Fabrication – réparation – vente de trompes de chasse
46 rue de l'église
78890 Garancières
contact@trompes-lemonnier.fr
www.trompes-lemonnier.fr
07.86.62.43.89

Bienvenue à eux

SIEED - Collecte des déchets

Depuis le 1er janvier 2023, la collecte est repassée sur deux jours et s'effectue comme suit :

- Ordures Ménagères et Emballages : *Mardi matin*

- Déchets Végétaux : *Mercredi après-midi*. Sauf du 2/7/23 au 27/08/23 : seulement le 12 & 26 juillet et le 9 & 23 Aout. La collecte se terminera le mercredi 13 décembre.

Vous trouverez toutes les informations complémentaires dans le fascicule distribué dans vos boîtes aux lettres ou sur le site du SIEED https://www.sieed.fr

Rezo Pouce

Du 13 au 16 avril, l'association Pouces d'Yvelines a mené une campagne d'incitation à l'utilisation de l'application Rezo Mobicoop auprès des habitants de Coeur d'Yvelines.

<u>Objectif :</u> faire que les mobilités organisées représentent une part croissante de nos trajets quotidiens inter-villages et domicile-travail.

Il est en effet possible de construire un autre système de mobilité qui permette d'accélérer la transition écologique en mettant en place une mobilité plus inclusive. Qu'il s'agisse d'auto-stop organisé ou de covoiturage au quotidien, cette offre de mobilités mutualisées répond plus que jamais à des enjeux prioritaires économiques, environnementaux et sanitaires.

La prime covoiturage ou bonus covoiturage annoncée par le gouvernement pour 2023 sera disponible sur la plateforme mobicoop.fr et sur l'application Rezo Mobicoop.
Rendez-vous sur la plateforme pour voir les conditions d'éligibilité et vous inscrire.

mobicoop
La mobilité partagée

gaz30-vf2.indd 20 28/04/2023 14:39:54